L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 28 MAI 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

M. Victor Nippert nous a fait parvenir un numéro de la *Revue et Gazette des Théâtres* qui parle du nouveau ténor M. Merrit, qui chante en ce moment à Reims et que vient d'engager M. Durieu pour la saison prochaine.

Nous extrayons les passages suivants de ce journal :

REIMS.—Comme nous l'avions souhaité, M. Merrit, fort ténor des théâtres de Lyon et de Bordeaux, va nous rester jusqu'à la fin de la saison. Voila en perspective toute une série de soirées très attrayantes et surtout très productives, car on est très friand des grands opéras, et la réputation de M. Merrit est de nature à augmenter encore l'attraction de ces représentations. Dans Raoul des *Huguenots*, comme dans Eléazar de la *Juive*, M. Merrit a immédiatement conquis son public qui lui a fait un accueil chaleureux. Et certes, le fait est à signaler, car il y avait une certaine audace à venir interpréter ces deux œuvres après M. Duc, de l'Opéra, qui les chantait ici, il n'y a pas longtemps encore, et a laissé dans nos souvenirs une profonde impression. En dépit des comparaisons et peut-être même à cause d'elles, M. Merrit a pleinement réussi, et n'est là un succès qui compte. Du reste, ce succès n'a rien qui nous doive surprendre. M. Merrit est un artiste de grande valeur qui depuis longtemps est très apprécié. Aussi, quel charme à l'écouter. Dans les effets de force, il est absolument maître de lui, ce qui nous permet d'entendre des notes qui ne sont point des cris, et dans les demi-teintes, savamment nuancées. On sent le chanteur élevé à la bonne école. De longtemps, les deux dernières représentations de la *Juive* et des *Huguenots*, où M. Merrit vient d'obtenir ses derniers succès, ne seront pas oubliées des admirateurs de bonne musique bien interprétée.

West End.

Grand succès encore hier soir pour l'orchestre du West End que dirige si habilement M. Lenfant. C'est certainement le meilleur qu'on y ait encore entendu.

Il a fallu bisser presque tous les morceaux.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 mai 1890.—Indications pour la Louisiane—Beau temps, plus chaud, vents du sud.

Température du 27 mai 1890.
Thermomètre de E. & L. CLAUDAL, Opticiens No 145 rue de Canal.
Entre Dauphine et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	24
Midi	80	27
3 P. M.	80	27
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Interprétés au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Raoul L. Malter à Mlle Louise Gayoard.
Henry Madison à Mlle Louise Guilford.
Morris Moore à Mlle Marguerite Woodfer.
Dennis Cullen à Mlle Marcella Eardin.
Louis H. Demarine à Mlle Alexandrine Barrois.
Isaiah Smith à Mlle Annette Harding.
Léonce Augustin à Mme Vve Marie François.
Jefferson Rock à Mlle Caroline Germain.
Christian Schubert à Mme Vve Louisa Cayot.
Rodolph Pelayo à Mlle Marie M. Metel.
Chas. Switzer à Mlle Georgiana Falconi.
Pierre Marque à Mlle Clothilde Natun.
Will Allen à Mlle Margaret Bush.

Naissances.

Mme Theore Hoagle, un garçon.
Mme Andrew W. Jones, un garçon.
Mme Delfia Vila, un garçon.
Mme John A. Capition, un garçon.
Mme Morgan Trahant, un garçon.
Mme Fred. Leiser, une fille.
Mme Jean Berzat, une fille.
Mme J. aas B. Cesanes, une fille.
Mme Eugene L. Roth, une fille.
Mme E. Orrell, une fille.
Mme Peter H. Larsen, une fille.
Mme Isadore Israel, une fille.

Décès.

John Fagan, 55 ans, 96 rue Terpsichore.
Gustave A. Schneidan, 49 ans, coin de la rue Murat et de l'avenue Nashville
Alice Robinson, 30 ans, coin des rues Broadway et Levée
Laura Winstine, 5 ans, 12 rue Clinton.
Hémenese Hickerson, 2 mois, 48 rue Scott.
Daniel A. Murray, 11 mois, 34 rue Jackson.
Georg Seidenzobl, 42 ans, 83 rue Ste-Anne.
Mlle Maggie Wilson, 19 ans, 478 1/2 rue des Remparts, côté nord.
Wm. J. Graner, 2 mois, 436 rue des Remparts, côté nord.
Joseph Schaff 4 ans, 79 rue St-Bernard.
Henry Pons, 52 ans, Hôtel Dieu.
Henriette Hirsch, 52 ans, 45 rue Decatur.
Arthur Rapides, 21 mois, Alger.
Rina V. Bush, 8 mois, Alger.
Theresa Shaefer, 8 mois, Alger.
Olivia Gross, 3 mois, 524 rue Poydras.
George A. Denier, 10 mois, 43 rue St-Pierre.
Thomas Parella, 9 jours, coin des rues Hanover et Royale.
Wm. A. Shark, 49 ans, 91 rue Constance.
Sarah E. Gilmore, 6 mois, coin des rues Clay et St-Charles.
Mlle Eugenie J. Maier, 20 ans, 303 rue Ursulines.
Joseph L. Charles, 2 ans, 206 rue Bourbon.
Walter J. F. Kinler, 6 mois, coin des rues Dorery et Royale.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme W. H. Bender à B. G. Carbajal, un terrain borné par les rues Marais, Villeré, Commune et Gasquet, $2,350.

P. Carron à P. Dufour, un terrain borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Rampart, $1,300.

A. S. Grant et als à H. Lambert, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Arabella et l'avenue Nashville, $1,000.

Succession W. H. Schredet et als à A. Ogé, un terrain borné par les rues Nord Esplanade, St-Claude, Port et avenue Lafayette, $1,430.

Equitable Guarantee Homestead Association à G. C. Logan, un terrain borné par les rues Foucher, Dryades, Delachaise et Baronne, $2,200.

S. L. Nash à C. H. Stewart, un terrain borné par les rues Pacifique, Elmire, Peters et Alix, $2,000.

Succession S. C. Thelemann à A. McCauley, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Celeste, Religieuse et Nuns, $480.

E. Dazet à A. Johnson, un terrain borné par les rues Galvez, St-Pierre, Mire et Promenade Carondelet, $1,100.

Succession R. Buisière à B. Gardey, un terrain borné par les rues Constance, Laurel, Octavie et Peters, $1,000.

Mme M. Kleinvehle à Mme J. Armbaur, un terrain borné par les rues Roussean, Jackson, Josephine et Tchoupitoulas, $1,800.

A. Slangerup à Mme E. R. Pickett, un terrain borné par les rues Camp, Magazine, Sixième et Septième, $1,800.

Mme A. Graham à A. D. Sheldon, un terrain borné par les rues Carondelet, St-Charles, Delord et Calliope, $5,000.

Cour d'Appel.—Frank A. Lee & Cie contre Chas Holloway, pour commissions sur la vente d'actions de la loterie mexicaine vendues par Lee & Cie en compte de Charles Holloway. Jugement déclarant l'illégalité de la réclamation.

Cour Suprême.—Mme Amélie Patman contre la New York Life Insurance Co. Rejet de la demande d'appel.

Cour Civile de District.—A. S. Vidalat contre la Ville.—Jugement accordant au demandeur $7,500 de dommages.

Michel Cazdron contre la Ville.—Jugement en faveur de la Ville.

Geo P. P. David contre Hy Jacob, en partage.

Mme Elizabeth J. Noble contre Stephen J. Derbes, pour $300.

John H. Ludwick contre la Ville, pour empêcher une vente pour taxes.

Hy Schulitz contre J. G. Ulmer, pour $232 57.

Cour Criminelle.—Section A.—Marie Palo, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Université Tulane.—Cours de dessin—M. E. O. Martinstein: Nos lecteurs savent que l'Université Tulane vient de donner sa grande séance annuelle de distribution des prix, pour les cours de dessin et d'architecture, et de proclamer les noms de ceux qui ont obtenu des diplômes. Nous voyons, avec plaisir, briller au premier rang, parmi ces derniers, M. E. O. Martinstein, qui s'est distingué dans trois cours différents, dans ceux du dessin ordinaire et du dessin linéaire, il a obtenu le second degré (meritorious); mais, dans la classe d'architecture, il s'est élevé au premier: il a obtenu le chiffre le plus élevé, 100—le seul homme qui l'ait atteint, cette année; à côté de lui, quatre demoiselles seulement ont obtenu le même honneur.

L'exhibition des dessins des étudiants des deux sexes aur lieu samedi; à 4 heures, distribution solennelle des diplômes. La cérémonie aura lieu dans la grande salle de l'Université Tulane, rue Dryades.

Le feu.—Hier matin, à 2 h. 30, le feu a détruit rue Banks, entre Broad et White, un cottage appartenant à M. James Hagan et habité par M. Lawrence dont le mobilier était assuré $400 à l'agence Douglas West.

Empoisonnement d'une jeune fille par de la crême glacée.

Connaissez-vous une plus cruelle mort que celle qui surprend au milieu de ses projets d'avenir et de la jouissance de son bonheur présent, une fiancée de 20 ans, aimante, aimée, chérie de tous, pour l'arracher à jamais à toutes ces affections? Il n'en est pas assurément qui frappe davantage, qui stimule mieux la sympathie et soulève de plus sincères regrets.

Voilà pourquoi, hier matin, rue Quartier de Chartres à Bourbon, les habitants, par petits groupes se communiquaient silencieusement la triste nouvelle de la mort de Mlle Emilie d'Hémécourt et se livraient à de longs commentaires pour en expliquer la cause. L'expression du regret général se traduisait à chaque instant par des exclamations prouvant à quel point cette mort prématurée avait jeté l'émotion et le deuil dans le quartier.

A l'arrivée du sous-coroner Archinard, le rassemblement est devenu plus compacte, les conversations plus animées, les regards étaient fixés sur la maison mortuaire comme pour obtenir plus tôt l'explication que l'on attendait de la visite du coroner.

Celui-ci a pratiqué immédiatement l'autopsie et a constaté que la mort avait été causée par une gastrite ou inflammation de l'estomac, laquelle, à n'en point douter, était le résultat de l'ingestion d'un poison. Il a enlevé l'estomac qui a été envoyé à l'hôpital pour être soumis à l'analyse, et s'est abstenu de donner son opinion avant d'en connaître le résultat, d'accord à cet égard avec le Dr Lewis qui avait soigné la jeune fille. Celle ci était âgée de 20 ans à peine et vivait avec sa mère, qui est veuve, au No 74 1/2 de la rue Quartier.

Elle était fiancée à M. Robt. Burvent et le mariage devait avoir lieu dans quelques jours. Dimanche soir, elle se trouvait assise sur le seuil de sa porte avec sa mère, son fiancé et une fillette du voisinage, quand vint à passer une voiture de marchand d'*ice cream* dont les joyeux grelots sonnaient un glas qu'ils n'entendaient pas. Tous mangèrent de la crême, mais aucun ne se doutait que la digestion en serait si terrible, fatale même, que cette heureuse soirée devait être suivie d'un deuil si profond et que ce bonheur allait être si prochainement enseveli dans la tombe avec celle qui en était la cause.

Le lendemain tous annonçaient qu'ils avaient souffert de coliques atroces présentant tous les symptômes de l'empoisonnement. Mlle d'Hémécourt seule n'avait pas souffert, mais le mal qui lui avait accordé quelques heures de répit devait faire des progrès d'autant plus rapides qu'il avait été plus lent à se déclarer et, en 24 heures, après une terrible agonie, la belle jeune fille naguère pleine de vie, de jeunesse et d'espérance était ravie à sa mère et à son fiancé; double deuil auquel s'associent tous ceux qui connaissaient Mlle d'Hémécourt.

En semblable circonstance, les sympathies de la communauté toute entière sont acquises à cette famille si cruellement éprouvée.

L'état de Margaret Hoppe, la petite fille qui avait aussi mangé de la crême, ayant empiré, on a dû la transporter à l'Hôpital.

La police n'a pas encore réussi à trouver le marchand qui a vendu la crême. Mlles M. Hoffer et Amélie Feller qui avaient l'intention d'acheter de la crême ont changé d'avis et ce sont les seules personnes qui peuvent donner la description de la voiture, une voiture blanche à lanternes vertes.

Mme Gantheroux, qui habite encoignure Royale et Ursulines, a déclaré que ce devait être une voiture de Mannessier, mais on a appris que ce n'était de sa part qu'une simple conjecture, parce que les wagons de Mannessier avaient coutume de passer dans le quartier tous les soirs. Il est probable qu'il sera difficile de découvrir le marchand, mais on n'épargnera aucune peine pour y arriver.

Funèbre trouvaille.—Une petite fille qui cueillait des mûres à l'intersection du Jackson RR et du Canal de l'Avenue Dublin, a découvert dans les bois le corps d'une négresse du nom de Marie Jacobs, qui sans doute était venue aussi pour cueillir des mûres et était morte subitement car son corps ne porte pas de traces de violence et on a trouvé auprès d'elle un pot en fer blanc. Le corps est dans un état de décomposition tellement avancé qu'il ne peut être transporté qu'après avoir été mis sur place dans le cercueil.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 h. 30, sous la présidence du Maire.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu:

Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 23 mai.

Communication du Bureau de Santé relative aux amendes perçues par la ville pour la violation des ordonnances sanitaires, de juin 1886 à avril 1890, s'élevant à $2,997 25.

Le Board réclame le versement de cette somme.

Communication des propriétaires et habitants de la rue Bienville qui protestent contre la réparation de la rue Bienville, de Royale à Chartres, avec des blocs de grès.

Pétition d'Auguste Mueller qui demande l'autorisation d'établir un four de boulanger rue Marais près St-Ferdinand.

Communication du recorder de la 4me cour qui informe le Conseil de la nomination de Frank Lecourt comme commissionnaire de cette cour.

Communication du président de la N. O. Sanitary Auxiliary Association qui invite le Maire et le Conseil à assister le samedi, 31 mai, à 5 heures P. M., aux cérémonies d'inauguration d'un établissement de bains publics dans le Thompson Square, au pied de la rue Félicité.

Communication du président de la "Property Owner's Association" relative au mauvais état des rues Enghien et St-Bernard.

Rapport du commissaire de police et des édifices publics relatif au travail des prisonniers.

Message spécial du maire relatif aux combats de boxe, dans lequel il dit: Attendu que les combats de boxe avec ou sans gants offrent toujours le même spectacle barbare si propre à vicier le sens moral de la population et qu'il est si difficile, même avec un grand nombre d'agents, de maintenir l'ordre, si turbulent est l'élément qui se presse à ces exhibitions, je me vois obligé, dans l'intérêt public, de conseiller l'annulation de l'ordonnance No 4336 qui autorise ces combats.

L'ordonnance No 494 qui défendait ces combats avec ou sans gants, dans les limites de la ville, avait été amendée à la requête de citoyens qui ne croyaient pas impossible d'exercer une surveillance et un contrôle suffisant sur ces combats, pour leur ôter toute influence malsaine et en faire simplement un jeu athlétique où les adversaires feraient preuve de force, de courage et d'adresse.

Le but que l'on se proposait n'ayant pas été atteint, le mal reste ce qu'il était. La surveillance de la police est insuffisante pour supprimer le désordre causé par une classe d'individus qui vient repaître leurs regards de l'effusion du sang humain.

Attendu qu'il est difficile de préciser ce qui constitue un club légalement organisé en ce qui concerne ces exhibitions, je demande au conseil de défendre désormais ces combats par telles ordonnances qu'il sera utile de voter dans ce but.

Signé, JOS. A. SHAKSPEARE.

Rapport du trésorier dans lequel il annonce la nomination de P. Gravois comme employé au bureau des taxes, dans son département, en remplacement de feu Jno. H. O'Brien. Référé au comité d'organisation.

Le contrôleur annonce qu'il y a suffisamment de fonds en caisse pour payer les notes suivantes:

"Ecoles publiques, $15,000; réparations et curage du canal Melpomène, $10,000."

Pétition de citoyens qui déclarent approuver le bill Dreyfous soumis en ce moment à l'approbation du Corps Législatif.

Adoption de l'ordonnance de M. Hodgson relative à l'enlèvement des fils électriques qui scotnennent les poteaux dans les rues, lesquels sont plus communément connus sous le nom de *dead wires*.

Adoption de l'ordonnance allouant $500 pour le forage d'un puits artésien à l'encignure Tchoupitoulas et Market. L'adoption de l'ordonnance de M. Clark ayant pour objet d'approuver le bill Dreyfous relatif à l'établissement d'un corps de pompiers salarié est ajournée indéfiniment.

M. Haag propose de reprendre les réunions bi-mensuelles. M. Claiborne s'oppose à cette mesure qui est contraire à la prompte transaction des affaires relatives aux finances. La motion de M. Haag est adoptée.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser le contrôleur à changer le système de vente des franchises de Carrollton and Broadway et Julia Street RR., en inclinant à l'adjudication "aux enchères publiques" au lieu de "par soumissions cachetées. Voté.

M. Brosnan propose de demander au Maire de faire percer les rues Water, Erato, Delord et St Joseph. Voté.

M. Lynd propose de louer la propriété de la ville située coin Napoléon Avenue et Magasins, à la Electric Traction Mfg., Co. Discussion ajournée.

Le comité du budget demande que conformément à l'ordonnance 3,106, C. S., le montant du fonds de réserve soit divisé comme suit:

Place Parkerson	$ 1,500
Parc Tulane	1,500
Jackson Square	1,000
Coliseum Square	750
Annunciation Square	500
Washington Square	500
Congo Square	500
Lee Circle	150
Liberty Place	150
Clay Square	500
Margaret Place	250
Lafayette Square	350
City Park	1,000
Esplanade	200
McDonogh Place	150
Pour être distribué	500
Total	$10,000

Le Conseil ajourne à huitaine.

Les associations de couleur.—Les diverses associations de couleur de la ville ont formé le projet de se réunir en une association générale d'assistance mutuelle et des comités de chaque association vont être nommés pour s'entendre au sujet du plan à adopter.

Institut St-Joseph.—L'institut St-Joseph No 168, coin Esplanade et St-Claude, donne après-demain, vendredi, 30 courant, une soirée fort intéressante, à la salle Grunewald.

Il y aura des récitations, des scènes dramatiques par des jeunes filles de nos meilleures familles louisianaises et des exercices de ce que l'on appelle ici "calisthenics"—exercices pour développer la force musculaire et l'élégance des formes.

Remercierons à Mme L. A. Fortier, la principale de l'établissement, qui a bien voulu nous envoyer des invitations à cette soirée, dont nous tâcherons de rendre compte.

Club d'Equitation de la Nouvelle-Orléans.—Soirée d'ouverture.—Parmi les genres de sport—et ils sont nombreux—que l'on cultive en que l'on cessie de cultiver, à la Nouvelle Orléans, il y en a que nous dédaignons et qui nous laissent parfaitement indifférents; il y en a que nous aimons, que nous estimons, pour lesquels nous nous passionnons.

Au premier rang de ces derniers, nous plaçons, sans hésiter, l'escrime et l'équitation, les deux plus distingués, les plus élégants que nous connaissons. Combien n'avons-nous pas vu de clubs d'escrime se fonder pour se désorganiser, et se relever pour retomber encore. Espérons qu'il n'en sera pas de même du club d'équitation qui vient de s'établir, coin Carondelet et Delord, dans la grande bâtisse construite pour le Saengerfest.

C'est la venue à la Nouvelle-Orléans du Prof. Di Bosco, un écuyer italien, qui en a motivé la formation. Le club a pour président M. James Richardson et, pour secrétaire, M. Omer Villeré.

Il y avait une foule d'élite, dames et messieurs, hier soir, pour assister à l'ouverture du club.

Nous avons remarqué trois ou quatre cavaliers qui ont, à cheval, une tenue régulière, élégante; mais le principal objet de notre curiosité était le Prof. Di Bosco. C'est un jeune homme de fort bonne mine; d'une tenue élégante. Il porte, au manège, le costume ancien, garni de brandebourgs noirs, avec demi-bottes molles. Nous ne l'avons aperçu qu'un instant, à cheval. Bien fendu, ayant des mollets d'acier, il nous a paru posséder presque toutes les qualités de l'écuyer.

Il montait un cheval qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais manié, nous a-t-on assuré; il en a tiré un excellent parti et n'est fait applaudir plusieurs fois par la galerie. La Nouvelle-Orléans nous semble posséder en lui un véritable écuyer.

Le manège de la rue Delord va devenir le rendez-vous de nos meilleurs cavaliers, de nos plus brillantes amazones. Longue vie et prospérité au "Club d'équitation de la Nouvelle Orléans."

Il y avait foule, hier soir, au Athletic Columbia Club, rue St-Louis, pour assister à la lutte qui devait avoir lieu entre Jack Lawrence, de Detroit, pesant 133 livres et 1/2 et Joe Oliver, de la Nouvelle-Orléans, pesant 131 livres.

Les seconds de Lawrence étaient James Sweeney et Tom Casey; ceux de Oliver, F. Vanquelin et Kid Wilson. Le juge choisi était Andy Bown.

Le time keeper, Willie Dudy.

La lutte à la guère dura plus de dix minutes; au deuxième "round" Joe Oliver était vainqueur.

Attaque.—Hier à 1 h. 30 P. M., Richard Mils, âgé de 10 ans, a été attaqué, rue Baronne, près Bienville, par un nommé Frenchy, qui lui a porté deux coups de couteau à la tête sans qu'il l'eût aucunement provoqué. Il a disparu aussitôt après. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Rixe.—Hier soir, à 9 h. 15, une rixe a eu lieu encoignure Dryades et Louisiana Avenue, entre Alex Murray, Hy Jackson et N. Bernard, trois nègres. Jackson a blessé Murray d'un coup de revolver à l'épaule gauche. La blessure est grave.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

Extrêmement agréable—pour l'invalide débile, émoussé sur le retour de la santé, retour qu'est sûr de causer l'usage du, "Hostetter Stomach Bitters". Lorsque l'efficacité de ce fortifiant est mise à l'épreuve et constatée par des personnes faibles, les premiers bienfaits qu'elles ressentent sont l'appétit et le sommeil de nuit qui leur reviennent et une amélioration dans le fonctionnement de leurs organes digestifs, sans les quels la quiétude des nerfs n'est pas possible. Un gain de graisse suit nécessairement le travail d'assimilation qui se fait dans des conditions normales, naturelles. De même que l'hiver vient immédiatement après la chute des feuilles, la maladie est sûre de se déclarer chez toute personne dont les forces s'épuisent s'il n'est pas recouru opportunément aux précautions connues pour s'en garer. La marâtre, la phthisie et autres maladies sont promptes à s'emparer des gens faibles. Mettez-vous donc à l'abri de ces maux au moyen de ce puissant tonique qui non seulement fortifie, mais excite vitige et combat les infirmités de l'âge et du sexe faible. Le rhumatisme, la malaria, les affections du foie et aux reins se guérissent par le Hostetter Stomach Bitters.

PORTUGAL.—LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DU BRÉSIL.—La Chambre des députés considère comme regrettable la proposition tendant à faire reconnaître le gouvernement provisoire du Brésil par le Portugal, et en a déclaré la discussion inopportune.

LES MOUCHES ET LES CHEVAUX.—Avis à ceux qui montent ou qui conduisent des chevaux:

Le meilleur moyen de préserver les chevaux des mouches, pendant l'été, est de frotter les animaux avec un chiffon imbibé d'huile à brûler, ou, mieux encore, avec de l'huile de laurier.

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 27 mai—M. Blackburn demande à ne plus servir sur le comité des territoires. Sa demande est accordée.

M. Faulkner a présenté aujourd'hui un bill pour autoriser le secrétaire de la guerre à instituer une enquête et pourvoir au paiement de toutes réclamations relativement à l'occupation de tous collèges, de toutes églises et écoles par les autorités militaires pendant la dernière guerre.

On paiera aussi pour toutes les bâtisses détruites pendant que les troupes des Etats-Unis occupaient celles-ci.

Washington, 27 mai—M. Houk (Tennessee) a présenté un amendement par lequel John Cowden et ses associés pourront, à certaines conditions fixées dans l'amendement et à leurs propres frais, établir un système de déversement pour les eaux du Mississippi en cas d'inondation à partir d'un point situé à dix milles en aval de la Nouvelle-Orléans jusqu'au Golfe, par le lac Borgne ou tels terrains dont ils peuvent devenir possesseurs, ce canal ne devant pas mesurer moins d'un mille de large avec une profondeur moyenne de vingt pieds au-dessous du niveau du Golfe.

Sa capacité devra être suffisante pour recevoir le surplus des eaux du Mississippi et permettre la construction de levées du fleuve au lac pour préserver de l'inondation les terres situées en amont et en aval.

M. Hank a dit que l'exécution de ce plan ne coûterait pas un sou au gouvernement avant d'être approuvé par lui.

M. Coleman [Louisiane] a combattu cet amendement.

M. Donnell [Minnesota] l'a approuvé.

M. Grosvenor (Ohio) a déclaré qu'il croyait de préférence au système des levées.

M. Holman (Indiana) a approuvé le plan du canal et a lu un rapport que M. Butterworth avait présenté à ce sujet à la Chambre en 1876, après un examen personnel des rives du Mississippi et l'audition de nombreux experts.

M. Holman (Indiana) a soumis un autre amendement à peu près semblable, qui a été aussi rejeté.

Chambre.

Washington, D. C., 27 mai—Sur motion de M. Townsend, de la Pennsylvanie, un bill du Sénat a été adopté décrétant l'érection d'un édifice public à Beaver Falks, Pe, au prix de $50,000.

Sur motion de M. Wilson, de Ouest-Virginie, un bill du Sénat a été adopté pour l'érection d'un édifice public à Martinsburg, Ouest Vie., au coût de $75,000.

M. McKinley, de l'Ohio, a soumis au comité de conférence un rapport sur le bill administratif des douanes.

M. McMillan, du Tenn., (un des membres du comité de conférence) a dit qu'il avait refusé d'appuyer le rapport, parce qu'il croyait que le bill augmenterait les taxes. La Chambre a augmenté les taxes ouvertement et directement en adoptant le bill de tarif McKinley; maintenant on propose de l'augmenter secrètement en adoptant ce bill.

En dehors du tarif sur le sucre, le bill de tarif augmente les droits dans une moyenne de 56 pour cent.

Le rapport du comité de conférence est adopté par 127 voix contre 13.

Les démocrates comme règle se sont abstenus de voter.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill d'allocation pour les rivières et ports.

M. Allen, du Michigan, occupe le fauteuil présidentiel.

M. Flower, de New York, a présenté aujourd'hui à la Chambre, une résolution conjointe allouant $250,000 pour achever le monument Grant à New York.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 27 mai—Le Président est sa suite partiront demain après midi à 6 heures, sur un train spécial, pour Cleveland, pour prendre part à la célébration qui aura lieu, le "Decoration Day", pour le monument Garfield.

Il sera accompagné du vice-président Morton, des secrétaires Blaine, Windom et l'avocat-général Miller.

Banque internationale américaine.

Washington, D. C., 27 mai—Le Président Harrison a transmis au congrès une lettre au secrétaire d'Etat, sur la recommandation du congrès hispano-américain, demandant qu'une banque internationale soit établie.

Un bill rédigé avec soin pour autoriser l'incorporation de la dite banque accompagne la lettre.

Nominations présidentielles envoyées au Sénat.

Washington, 27 mai.—Le Président a envoyé aujourd'hui au Sénat les nominations suivantes:

Edmund P. Smith, District de Colombie, secrétaire de légation et consul général à Bogota;

George H. Wales, du Missouri, consul général à Melbourne.

Consuls des Etats-Unis—Aguilla J. Daugherty, de l'Illinois, à Callao, Pérou; Rouncceville Wildman, de Idaho, à Singapore; Samuel L. Gracey, du Massachusetts à Foo Chow, Chine.

Rockwell J. Flint, marshal des Etats-Unis pour le district ouest du Wisconsin; Levi A. Hughes, collecteur du revenu intérieur pour le district du Nouveau Mexique.

Le nom de Samuel L. Gracey a été retiré comme consul des Etats-Unis à Cardiff.

Boetius H. Sullivan, surveyor général de South Dakota; Anton Mehlich, surveyor du bureau des terres, à Central City, Colorado; Wm R. Hoyt, du Wisconsin, commissaire pour le district d'Alaska.

Recevoir des deniers publics—Thomas D. Meads, Marquette, Mich; Charles F. Augustin, Menasha, Wis.

George O. Grity, marshal des Etats-Unis pour le district ouest du Wisconsin.

Nomination confirmée par le Sénat.

Washington, D. C., 27 mai.—Les nominations suivtes ont été confirmées par le Sénat:

George Christ, collecteur de la douane à Arizona;

D. E. Bryant, juge de district des Etats-Unis pour le district est du Texas.

Maîtres de Poste:

Kansas—George Ritchey, à Leavenworth; J. T. Congdon, à Sedgewith; W. S. Puett, à Newton.

Michigan—H. C. King, à Osceola; N. J. Davis, à Barrien Springs.

Iowa—H. H. Hopkins, à Nashua; J. L. Whiteley, à Dunlap.

South Dakota—Robert Dott, à Alexandrie.

Tennessee—Thomas H. Prince, à Gallatin.

Le major général Miles.

Washington, D. C., 27 mai.—Le major général Miles dans un télégramme au département de la guerre, dit que le commandant général du département de l'Arizona a été requis de diriger des troupes à Lowell, Bowie, Huachuca, Grant et Bayard, de telle façon que la position soit intenable pour les indiens hostiles dans ce voisinage, et de donner toute protection nécessaire aux colons.

Le recensement.

Washington, 27 mai—Le surintendant du recensement a lancé l'ordre suivant à l'adresse de tous les chefs du recensement;

"Veuillez informer ceux qui font les relevés, d'avoir à inscrire dans la colonne réservée à cet effet, les mots "refusé de répondre." lorsqu'ils n'auront pas pu obtenir de réponse au sujet des infirmités physiques ou mentales ou au sujet des fermes et des hypothèques.

Là s'arrêtera le pouvoir des employés du recensement et le département de Washington instituera ensuite les poursuites légales.

Les indiens dans l'Arizona.

Washington, 27 mai—Le délégué Smith, de l'Arizona, a présenté hier au Président Harrison, un télégramme des citoyens de Tombstone, Arizona, contenant le verdict du jury de coroner au sujet du meurtre de Robt Hardie par des indiens apaches.

Les habitants se plaignent du manque de protection.

Le Président a répondu qu'il avait ordonné au secrétaire de la guerre de prendre des mesures pour obtenir la punition des indiens hostiles qui assassinent les citoyens américains.

Le Atlantic & Pacific R. R.

New York, 27 mai—L'élection annuelle des directeurs du Atlantic & Pacific R. R. a eu lieu aujourd'hui. Les personnes suivantes ont été nommées: George C. C. McGoun, Thos Baring, Cecil Baring, J. J. McCook, B. A. Cheney, Wm Libbey, F. M. Abbott, J. A. Williamson, Allen Spenée, Samuel Hayes, Levi C. Wade, J. D. Springer et Allen Maxwell.

Accouchement.

Jackson, Miss, 27 mai—M. A. N. Kimball, un des citoyens les plus respectés de Jackson, a été assassiné lorsqu'il se rendait de chez lui pour attendre le train de minuit, sur lequel il croyait que son fils arriverait.

Il a eu le crâne fendu par l'assassin et à une courte distance de son résidence qui se trouve en dehors de la ville.

Jusqu'ici on n'a pas découvert le meurtrier.

Expériences avec des cartouches de dynamite.

Rome, N. Y., 27 mai—Cette après-midi le Dr. J. D. Justin, de Syracuse, N. Y., fera en public, à Perryville, comté de Madison, des expériences avec six cartouches de dynamite, en acier, de 9 pouces sur 44. Elles seront tirées avec un canon Blakely de 9 pouces contre une cible perpendiculaire en pierre à chaux, établie à un tiers de mille de distance.

Les cartouches ou obus pèseront 280 liv. et chacune d'elles contiendra de 18 à 30 livres de dynamite. Elles seront projetées par une charge de 30 livres de poudre. Le canon a été acquis par le Dr Justin, à Boston. C'est un canon Blakely qui pèse 30,000 livres et est monté sur un affût de chêne pesant de 2,000 à 3,000 livres. Il a été fait dans une pièce d'acier de 12 pieds de long. Derrière la culasse, on a enfoncé des poteaux dont on a fait une palissade, et de chaque côté, à 100 pieds, a été établie une construction à l'épreuve des balles, derrière laquelle se tiendront ceux qui assisteront à l'expérience.

On a essayé jusqu'ici de changer les obus de matières explosibles très sensibles, mais même celles qui le sont le moins font explosion par suite de la friction. Lorsque la charge du canon part, le mouvement subit imprimé à l'obus donne un mouvement contraire à la matière dont il est chargé, laquelle se masse à la partie postérieure de l'obus avec assez de force pour en faire une masse compacte et déterminer l'explosion qui fait ainsi éclater le canon.

Pétition de la paroisse Caddo.

Baton Rouge, 27 mai—Une pétition signée de 600 habitants de la paroisse Caddo, parmi lesquels figurent les plus riches planteurs de l'endroit, a été reçue ici ce matin, demandant que la proposition de M. John Morris relative à la loterie soit soumise par la législature au peuple de la Louisiane.

Le comité des voies et moyens de la Chambre.

Baton Rouge, 27 mai—Le comité des voies et moyens de la Chambre s'est réuni ce matin et a discuté le nouveau bill d'assessement et a adopté plusieurs amendements. Un rapport favorable sera fait sur celle qui augmente les émoluments des assesseurs de $2,000 à $2,500 par an.

Protestation des hommes de couleur.

Baton Rouge, 27 mai:—L'Association des Droits Egaux, représentée par une forte délégation des hommes de couleur, a présenté un mémoire à la Législature protestant contre toute législation relativement à la question de races, et particulièrement contre le bill qui pourvoit à des emménagements séparés pour les gens de couleur sur les trains de chemin de fer.

Sur motion de M. Allain, le mémoire sera imprimé dans le journal.

Le mémoire est signé par Pinchback et autres.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain* et *immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez-le à votre pharmacien; soyez guéri pendant que vous attendez ou faites-vous rembourser.

LE CENTENAIRE DU DALHIA EN FRANCE.—Il y a quelques mois, on fêtait le centenaire d'une fleur, la chrysanthème. Ce n